

Conseil d'école du 13 juin 2019

Les enseignants :
Olivier AUFRERE, Directeur et enseignant PS
Gaëlle NICOLLE, enseignante GS
Ana DA SILVA, enseignante GS
Claudie CARNICHE, enseignante GS
Florence HERVY, enseignante GS
Leslie PILBOUE, enseignante MS
Karen SUCHMANN, enseignante MS
Françoise DELOMEZ, enseignante MS
Isabelle AVE, enseignante PS
Ciliane BETOLAUD, enseignante PS
Anne LEPRINCE, enseignante PS (absence excusée)

DDEN :
Madame CAHANIN

La municipalité :
Madame Anne FOMMARTY, Adjointe au Maire
Madame MARQUIS, Service des Affaires Scolaires

Les représentants de parents d'élèves :
APELGC :
Mathilde BORIE
Lysei CHUNG
Isabelle LIER

FCPE :
Aurélie PITELET
Priscille ROBERT
Laetitia BERNARD
Anne BOUET

Invitée :
Chantal Gazagne

1- Rentrée scolaire

Structure

- Les effectifs :

Il est prévu 89 PS, 79 MS et 72 GS, soit 240 élèves. Il est possible qu'il y ait quelques modifications d'ici la rentrée du fait que certaines familles s'inscrivent au cours de l'été ou à l'inverse, des enfants qui ne se présenteraient pas à la rentrée.

A la rentrée prochaine, l'école passera de 10 à 9 classes.

Nous pouvons néanmoins prévoir une structure qui ne pourra être entérinée que fin août, lors de la rentrée des enseignants, voire le jour de la rentrée :

3 PS – 3MS – 3 GS

Ou

3 PS – 3 MS – 2 GS et 1 GS/PS

Date de rentrée :

La rentrée prochaine est prévue pour le lundi 2 septembre.

La rentrée scolaire des moyennes et grandes sections s'effectuera le lundi 2 septembre 2019 à 8H20.

Celle des petites sections s'échelonnara le lundi 2 septembre sur 2 horaires : 9h00 et 9h45, ainsi que le mardi 3 sur les mêmes horaires. Les enfants rentrés le lundi ne viendront pas à l'école le mardi matin afin de permettre aux autres élèves de faire leur rentrée le lendemain (et inversement, ceux qui rentreront le mardi ne viendront pas le lundi). Les petites sections auront donc classe « normalement » à partir du jeudi 5 septembre.

Nous demandons aux parents, dans la mesure du possible de garder les élèves de PS l'après-midi des jours de la rentrée.

Nous afficherons avant la fin de l'année (le 5 juillet 2019) les jours et heures de la rentrée de chaque élève de petites sections. L'affichage sera consultable tout le mois de juillet sur les horaires d'ouverture du centre de loisirs (7h30 à 9H – 11h30 à 11H45 – 13h20 à 13h40 et 16h30 à 18h45).

Les représentants de parents d'élèves regrettent la fermeture du centre de loisirs Marsault pendant tout le mois d'août cette année (car cela permettait notamment aux petites sections et nouveaux arrivants de découvrir l'école).

La Mairie explique que cette fermeture a été programmée en fonction de la réalisation de travaux dans l'école.

Réunions de rentrée :

Il avait été demandé à ce que les réunions pédagogiques de rentrée des différentes classes ne se déroulent pas en même temps que les réunions des classes de l'élémentaire. Par conséquent, Monsieur Aufrère et Madame Dobozy, la directrice de l'école élémentaire se sont concertés afin de proposer des dates différentes.

PS : 10.09

MS : 17.09

GS : la date n'est pas encore définie

Scolarisation des petites sections obligatoires dès 3 ans :

La FCPE interroge pour savoir s'il y a une obligation de scolarisation l'après-midi, moment de sieste pour les petites sections.

Le Directeur de l'école indique que le décret d'application n'est pas encore paru et qu'il n'a pas à ce jour eu d'instruction du DASEN. Il explique que cette nouvelle obligation conduit à diverses interrogations :

- Cela implique normalement que les élèves soient scolarisés toute la journée. Aussi un enfant faisant la sieste l'après-midi à son domicile, devrait-il être considéré comme absent ?

Le Directeur explique qu'en l'absence de décret et d'instruction académique, il encouragera les parents qui le peuvent à faire dormir les enfants chez eux plutôt qu'à l'école dans un souci de confort et bien être.

- En outre, à ce jour, le nombre d'élèves concernés est infime (2 ou 3 sur l'ensemble des petites sections). Dans ces conditions, il ne sera pas pertinent de mobiliser la gardienne pour un retour de ces élèves à 15h.
- Enfin, les élèves qui déjeunent à l'extérieur le midi seraient censés intégrer un dortoir à 13h30 déjà endormi.

Ces interrogations ont d'ores et déjà été remontées au DASEN par la Mairie et le Directeur de l'école.

Madame FIS a d'ores et déjà précisé que l'obligation dès 3 ans devait s'entendre de l'année scolaire (et non, de la date d'anniversaire de l'enfant). Les enfants nés en 2016 doivent donc être scolarisés dès septembre 2019, peu importe qu'ils soient nés en début ou en fin d'année.

2 – Personnels

Enseignants

Les départs :

Anne Leprince (1/2 temps du directeur)

Karen Suchmann (en raison de la fermeture de classe)

Nous remercions ces collègues pour leur investissement et leur professionnalisme. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Les arrivées :

?

1 Professeur en attente d'affectation (le mi-temps du directeur).

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne année scolaire.

Agents municipaux

Toute l'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient vivement nos « ATSEM » pour l'aide précieuse qu'elles ont apportée cette année encore, même si cela n'a pas été toujours simple du fait des absences de certains agents.

La municipalité informe le conseil qu'aucun changement au niveau du nombre d'agents n'est envisagé pour la prochaine rentrée sur l'école. **La FCPE a noté :** La FCPE a interrogé sur le maintien des effectifs des agents municipaux au regard de la fermeture de classe. La Mairie a annoncé la suppression d'un poste d'agent du fait de la fermeture d'une classe. Elle a néanmoins précisé que s'il y avait une demi PS en plus, il y aurait un agent municipal qui serait affecté à cette classe.

Saïd reste le responsable sur site des agents municipaux.

La FCPE interroge sur les qualifications et compétences nécessaires aux ATSEM.

La Mairie indique que bien que les textes fixent un agent municipal par école, le Maire souhaite qu'il y ait un agent par petite section. La réglementation n'exige ni compétence particulière, ni diplôme requis (concours ATSEM ou CAP petite enfance) pour exercer cette fonction.

Travaux et aménagement

- Changement des fenêtres du rez de chaussée (6 du nouveau bâtiment)
- Peinture
- La sirène du PPMS a été changée
- Aménagement de la structure de la cour des moyens et grands, suite aux remarques des enseignants et parents d'élèves
- Problème de la porte d'entrée de l'escalier des grandes sections à régler
- En raison des fortes pluies fin mai 2019, les enseignants font état de quelques fuites dans l'école (salle de motricité, couloir, préau et salle des Maîtres)

Toute commande de mobilier doit être faite auprès de la Municipalité.

Désignation du bureau des élections

Conformément à un arrêté du 6 mai 1985 (article 1) et dans la perspective des prochaines élections de représentants de parents d'élèves en octobre 2019, nous devons constituer un bureau des élections en charge de veiller à la régularité et au bon déroulement des élections.

Le bureau sera donc constitué de :

- Directeur de l'école, M. Aufrère
- Un professeur des écoles, Madame Carniche
- 2 parents d'élèves : Madame Robert (FCPE) et Madame LORI (APELGC)
- Un délégué départemental de l'éducation
- Un représentant de la collectivité locale

La vie de l'école

Bilan des différents projets du projet d'école :

- *Les beebots :*

Les robots prêtés par la Mairie ont été utilisés en septembre 2018 et janvier 2019. Le projet sera réitéré l'an prochain. M. Aufrère sollicite néanmoins, une rotation sur la première période de septembre entre les différentes écoles garennoises (car cette première période est plutôt une période d'adaptation pour les élèves).

- *Les messages clairs*

Les enseignants de l'école continuent de travailler avec les élèves les messages clairs afin de leur permettre de gérer eux-mêmes quelques conflits entre pairs.

L'école maternelle marque le début de ces messages clairs qui seront normalement poursuivis en élémentaire. Ce n'est pas simple de faire entrer cette pratique pour de jeunes enfants. Mais petit à petit le principe se met en place. Cela fonctionne surtout chez les élèves de grande section.

- *Les œuvres artistiques*

Chaque classe a travaillé sur différents artistes afin de permettre aux élèves de se doter d'une culture artistique commune. Divers artistes sont étudiés de la petite section à la grande section, comme Arcimboldo, Mondrian, Miro, Pollock, Matisse, Kandisky...

Le musée en herbe est venu faire un atelier aux élèves de PS, afin que ces derniers réalisent une sculpture à la manière de Miro.

Les œuvres sont affichées devant les classes et dans le préau de l'école afin de laisser une trace de notre musée.

Les évènements marquants

- *Vente des Mugs*

Cette année l'école a vendu aux parents des sacs avec le bonhomme imprimé de chaque enfant comme nous l'avions fait l'an dernier avec les Mugs. Le résultat de la vente a permis à la coopérative de faire un bénéfice de près de ... €.

Il y a eu quelques soucis de livraison (mugs cassés et erreur de classe).

- *La photo de groupe*

La photo de groupe a été prise le mardi 14 mai dernier. Cette année, 3 photos de groupe, dont une photo avec grimaces, ont été proposées aux familles pour garder un souvenir de la classe.

Le bénéfice des ventes permet à l'école d'organiser des événements payés par la coopérative.

- *La ferme à l'école*

Le lundi 11 et le mardi 12 juin dernier, la ferme est venue à l'école. Tous les élèves de l'école ont pu rendre visite aux différentes volailles (cane, poules, coq, dindon, pintade, poussins), aux porcelets, aux veaux, aux agneaux, aux chevrettes, aux ânes et aux lapins.

Les élèves de petite section ont aussi donné le biberon aux veaux et aux chevrettes alors que les élèves de moyenne et de grande section ont eu la possibilité de participer à un atelier pour découvrir la transformation du lait en beurre.

La coopérative a pris intégralement en charge cette animation qui a été très appréciée des enfants et des adultes.

Les fédérations de parents remercient l'école d'avoir pris cette manifestation totalement à sa charge.

Les parents manifestent aussi un enthousiasme sur cette manifestation.

- *Remise des prix*

Monsieur le Maire et la municipalité offrent à tous les élèves de l'école un livre choisi par les enseignants des classes. La remise des prix s'est déroulée le mardi 18 juin pour toutes les classes.

- *Réunion de futurs PS*

La réunion des futurs élèves de PS s'est déroulée selon les modalités habituelles le jeudi 31 mai et le jeudi 7 juin.

Sylvain Vincent était présent lors de cette réunion afin d'expliquer aux futurs parents le fonctionnement du périscolaire.

La direction remercie les parents des fédérations pour l'aide apportée lors de la mise en place de ces réunions.

Les nouveaux parents semblaient satisfaits.

- *Réunion de futurs CP*

La FCPE informe la Mairie du fait que certains parents ont découvert l'affectation de leur enfant sur Jerphanion lors de l'inscription pour le CP, ce qui a été très difficile à accepter. D'autant qu'un sondage en mars a été fait auprès des parents pour savoir quel enfant de GS envisageait une poursuite en CP à Marsault.

La FCPE demande s'il est possible de rappeler aux parents que certains élèves seront scolarisés sur Marsault, Jerphanion ou Voltaire selon la sectorisation.

Par ailleurs, la FCPE a indiqué à la Municipalité que les dates de réunion des futurs CP n'avaient pas toujours été communiquées par les agents municipaux lors des inscriptions des futurs CP en Mairie, d'où la demande auprès de M. Aufrère d'afficher devant les classes les dates de réunion des futurs CP.

Il est donc demandé à la Mairie de communiquer les dates de réunions de fin d'année (futurs PS et futurs CP) à la fois par la Mairie (lors des inscriptions et par mail) et par l'école et ce, suffisamment tôt pour que les parents puissent s'organiser.

Sorties éducatives

GS : zoo le 14 juin

MS : château de Maison Laffitte le 21 juin

PS : kids palace le 4 juillet

Exposition artistique :

Les fédérations de parents d'élèves ont salué le formidable travail réalisé par les élèves sous la direction des enseignants et ont fortement apprécié de pouvoir à nouveau entrer dans l'école pour un moment d'échange et de convivialité. Et quelle fierté pour les enfants de montrer ainsi leurs œuvres !

Les jeux et rencontres sportives :

Ces rencontres se sont déroulées le mardi 11 juin prochain au cours de l'après-midi.

Les fédérations de parents et l'équipe enseignante ont évoqué un nouveau problème de car (comme pour les jeux d'opposition). Un seul car était prévu pour emmener les élèves de Marsault au Stade alors que deux cars auraient

été nécessaires. De ce fait, une partie des élèves est arrivée avec 1 heure de retard et est revenue à l'école Marsault vers 17h. Il y a également eu un problème de places et ratio places adultes/enfants.

Bibliothèque

Actuellement, le prêt de livres est terminé. Les enseignants récupèrent petit à petit les ouvrages empruntés.

L'inventaire de la bibliothèque est commencé.

Toutes les classes n'ont pas participé cette année à la vie de la bibliothèque.

Les représentants de parents interrogent l'utilisation de la salle de bibliothèque. Le Directeur précise que depuis la soirée « Exposition à Marsault », elle sert de stockage. Néanmoins, la salle a également été utilisée par certains enseignants pour réaliser des expériences scientifiques avec leurs élèves.

Certains enseignants ont fait appel à l'association Lire et faire lire avec des mamies et des papys volontaires pour faire la lecture à des petits groupes de 4 élèves.

Spectacle de fin d'année

Spectacle des PS le 1^{er} et 2 juillet

Spectacle des MS le 25 juin au matin

Spectacle des GS Primevère et Jasmin le 18 juin

Spectacle des GS Tulipe et Lilas le 25 juin

Fêtes de fin d'année, Kermesse.

Une kermesse interne sera organisée pour les enfants sur le temps scolaire au cours de la journée du vendredi 28 juin. Les enfants pourront alors jouer sur les différents stands organisés et tenus par l'équipe enseignante.

Coopérative

Actuellement, la coopérative de l'école se porte bien.

La coopérative d'école finance aussi en partie les sorties scolaires.

Actuellement la coopérative de l'école est dotée d'un peu plus de 8 000 euros.

La direction remercie les parents pour leurs dons généreux. Monsieur Aufrère remercie aussi Madame Avé et Madame Gazagne pour l'aide à la vérification des comptes et leur investissement sur la coopérative de l'école.

La séance est levée à 19h55